



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01/12/2022

### **Le processus consultatif pour le Contrat local de mobilité Neerstalle suit son cours**

**Comme annoncé, le processus consultatif pour le Contrat local de mobilité Neerstalle suit son cours. Après avoir consulté les riverains et commerçants en début d'année, les communes de Forest et Uccle appellent désormais les Forestois-es et Ucclois-es à participer à deux réunions pour venir prendre connaissance et à s'exprimer sur les différentes options de circulation élaborées pour le quartier.**

Le « Quartier Apaisé Neerstalle » couvre le bas de Forest, s'articule autour de son cœur pour remonter jusqu'au Wiels et s'étend partiellement sur Uccle. Très concrètement, le périmètre comprend les quartiers Saint-Denis, Primeurs (Pont de Luttre), Neerstalle à Forest et Merlo à Uccle. L'appel s'adresse tant aux riverains qu'aux personnes y travaillant, y ayant des enfants scolarisés, aux sportifs y passant ainsi qu'aux acteurs économiques et associatifs locaux. Afin de pouvoir accommoder le plus de monde tout en gardant des échanges qualitatifs, deux soirées sont programmées, les contenus de celles-ci étant identiques.

La première aura lieu le mercredi 7 décembre de 18h00 à 21h00 à la buvette du complexe sportif Neerstalle (rue Zwartebeek 23 à Uccle) tandis que la deuxième sera organisée aux mêmes heures le jeudi 8 décembre à l'école du Vignoble (avenue de Monte Carlo 91 à Forest). Les inscriptions sont souhaitées et ouvertes jusqu'au 4 décembre.

Le Collège forestois garde pour priorité de rééquilibrer le partage de l'espace public, d'y améliorer la qualité de vie ainsi que la sécurité routière. Rendre l'espace public plus agréable, avec plus d'espaces verts, moins de pollution, moins de bruit, des trottoirs et une chaussée rénovés, mais aussi des transports publics plus accessibles et plus fluides. La transformation d'un quartier est un processus qui prend du temps et qui doit prendre en compte toutes les réalités locales. Quatre phases ont dès lors été programmées.

La phase d'étude (1) pour ce Contrat local de mobilité a débuté cette année. Un diagnostic partagé a été établi pour les réseaux piéton, cyclable, de transports publics, automobile et poids lourds. Celui-ci a été réalisé avec la participation des habitants, travailleurs et acteurs locaux qui ont été invités à partager leur expérience via une enquête en ligne et lors d'ateliers sur le terrain au premier semestre 2022.

La phase actuelle (2) est donc celle durant laquelle plusieurs hypothèses de travail sont étudiées. Elles sont présentées aux habitants et usagers du quartier, qui ont l'occasion de poser des questions, d'émettre des remarques, d'enrichir les scénarios ou d'attirer l'attention des autorités communales sur des enjeux particuliers. Des séances d'informations ont eu lieu le 15 novembre pour les associations ainsi que le 17 novembre pour les commerçants.

Ensuite viendront les phase 3 et 4, de décision et de réalisation. En outre, un comité d'accompagnement a été mis en place pour récolter les avis et recommandations des services de secours, de la Stib, de Urban.brussels, de la commune de Drogenbos et du service de mobilité bruxellois.

Le projet « Quartier Apaisé Neerstalle » tient compte des grands réaménagements prévus de longue date et se fait en complément de ceux-ci, dont le chantier Neerstalle de la Stib qui suit son cours. Commencé en juillet dernier, les travaux menés sur le tronçon situé entre la rue André Baillon et la chaussée de Ruisbroek devraient être totalement terminés pour la fin de l'année prochaine.

### **Vous souhaitez davantage d'informations ou désirez une interview ?**

**Caroline Corbiau, attachée de communication au cabinet de la Bourgmestre 0490/52.49.48**